

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 13 mars 2024

## Les effets inexplorés de la chasse sur les populations d'oiseaux

Quel est l'impact de la chasse sur les populations d'oiseaux ? C'est la question sur laquelle se penche l'article publié par l'Office français de la biodiversité (OFB) dans la revue scientifique « *Biological Reviews* ». Cette étude évalue les effets de la chasse sur les effectifs et démontre que le rôle de la chasse comme facteur d'évolution des espèces d'oiseaux a été jusque-là totalement inexploré.



Chasse au gibier d'eau. ©Philippe Massit

Les oiseaux comptent parmi les groupes d'animaux sauvages les plus exploités par l'espèce humaine. Chaque année, des centaines de millions d'oiseaux sont prélevés dans le monde, dans le cadre d'activités de chasse de subsistance ou de loisir. Ils figurent également parmi les groupes taxonomiques les mieux étudiés par les scientifiques.

Cette étude démontre que les oiseaux ont été et restent un modèle particulièrement important pour comprendre les conséquences d'activités humaines comme la chasse sur les espèces sauvages. Le maintien des suivis de populations d'oiseaux à long

terme et l'initiation de recherches, prenant en compte de nouveaux aspects comme les différences de comportement entre individus, apparaissent essentiels pour mieux comprendre comment faire coexister activités humaines et maintien de la biodiversité.

### Beaucoup d'espèces chassées

Que ce soit pour se nourrir, le loisir ou le commerce, la chasse est une activité pratiquée par l'ensemble des populations humaines depuis des millénaires. Cette activité, seule ou combinée à d'autres facteurs, a entraîné la disparition de nombreuses espèces, comme l'emblématique Dodo ou la Tourte voyageuse, dont on disait pourtant que les nuées pouvaient éclipser le soleil. Aujourd'hui encore, l'exploitation (chasse, pêche, cueillette) figure parmi les trois principaux facteurs d'érosion de la biodiversité, selon la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, le « GIEC de la biodiversité »).

Dans cette synthèse de littérature publiée dans « *Biological Reviews* », les équipes de l'OFB réalisent une compilation des connaissances relatives aux effets de la chasse sur les populations d'oiseaux, à la fois sur l'abondance des populations chassées (impact démographique) et sur leurs caractéristiques morphologiques (impact évolutif).

Ce travail confirme l'apport prépondérant des oiseaux à la compréhension de l'impact démographique de la chasse.

Les travaux de recherche sur les oiseaux ont largement contribué aux améliorations théoriques, statistiques, mathématiques et méthodologiques dans ce domaine depuis plus d'un siècle. Toutes les espèces ne sont pas égales face à la chasse, car plusieurs mécanismes peuvent expliquer qu'une population arrive ou non à supporter d'importants prélèvements. Par exemple, lorsqu'une forte compétition existe entre individus pour les sites de nidification, tous ne peuvent pas se reproduire et en prélever un certain nombre peut n'avoir qu'un effet limité sur le nombre d'oiseaux la saison suivante. Les travaux les plus récents déplacent cette approche à l'échelle des individus, en évaluant le rôle des différences de morphologie, de comportement ou de capacité de survie. Chez la sarcelle d'hiver, il a été démontré que certains individus sont naturellement dotés d'un faible taux de survie, alors que d'autres sont intrinsèquement plus performants. Selon que les chasseurs auront tendance à plus prélever « les bons » ou « les mauvais », en fonction par exemple de la répartition des oiseaux entre zones en réserves et zones ouvertes à la chasse, l'effet du prélèvement sur la population sera bien moins important. Ce champ de recherches très prometteur est susceptible d'apporter de précieux éléments sur la compréhension de la résilience des populations et des espèces aux activités humaines, dont la chasse et la pêche.

## L'évolution des espèces

Cette notion de diversité entre les individus est également centrale pour appréhender l'éventuel impact évolutif de la chasse. Si la chasse prélève de manière sélective les catégories d'individus possédant certaines caractéristiques morphologiques, physiologiques ou comportementales, le prélèvement peut conduire à une **évolution des espèces**, autrement dit leur composition génétique.

Beaucoup d'études portant sur les mammifères et les poissons se sont intéressées à cette problématique, mais très peu abordent cet aspect chez les oiseaux. Ce déficit de connaissance tient essentiellement au fait que chez les poissons ou les mammifères, il est relativement aisé de cibler certains individus en fonction de leurs caractéristiques générales (taille corporelle, taille des cornes...), c'est à dire de réaliser un prélèvement sélectif. Concernant les oiseaux, les possibilités de sélection délibérée sont réduites, d'une part en raison de l'apparence des individus, et d'autre part en raison de modes de chasse qui ne laissent pas forcément le temps de choisir de prélever un individu en particulier au sein d'un groupe : dans un vol de pigeons ou de canards, tous les oiseaux se ressemblent.

Cependant, de nouvelles études montrent que certaines caractéristiques comme le comportement des individus pourraient les rendre plus ou moins vulnérables aux prélèvements. Chez la truite ou le faisan par exemple, les individus téméraires seraient plus facilement prélevés que les individus timides. Même s'il n'est alors pas intentionnel, un prélèvement sélectif pourrait donc exister aussi chez les oiseaux. Comprendre l'impact évolutif lié au prélèvement sélectif est tout aussi important que de prendre en compte l'impact de la chasse sur l'abondance des oiseaux, car les changements évolutifs induits par la chasse peuvent s'opposer aux changements induits par la sélection dite « naturelle », et restreindre la capacité des espèces à faire face aux changements environnementaux.

Pour consulter l'article : <https://ofb.hal.science/hal-04481030>

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

## Contacts presse

Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr)  
[ofb@rumeurpublique.fr](mailto:ofb@rumeurpublique.fr)